



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT
POUR LA TENUE D'UN STAND AVEC
DEMONSTRATION DE LA "TECHNIQUE
ALEXANDER" DANS LE CADRE DE LA
JOURNEE DE LA SANTE 2019 A
VINCENNES, LE SAMEDI 15 JUIN 2019**

**DÉCISION N° AU-19-204
EN DATE DU 24 MAI 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°4928 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Didier DENHEZ ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Clément DE BOEVER, professeur de technique Alexander, résidant au 7, rue Auguste Barbier 75011 PARIS, s'engage à assurer la tenue d'un stand avec démonstration de la technique Alexander dans le cadre de la Journée de la santé à Vincennes, le samedi 15 juin 2019, pour un montant de 400 € TTC (quatre-cents euros) ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec Monsieur Clément DE BOEVER, professeur de technique Alexander résidant au 7, rue Auguste Barbier 75011 PARIS, pour la tenue d'un stand avec démonstration de la technique Alexander dans le cadre de la Journée de la santé à Vincennes, le samedi 15 juin 2019 pour un montant de 400 € TTC (quatre-cents euros)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire Chargé de la jeunesse et de la
santé,

Signé

Didier DENHEZ

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190524-lmc1H6270H1-AR Date de réception en Préfecture : 24/05/2019 Date de Publication : 24/05/2019
